

COTE D'IVOIRE



4 octobre 2017



L'armée ivoirienne depuis 2011

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. La naissance de la nouvelle armée ivoirienne.....	3
1.1. Contexte	3
1.2. La réforme du secteur de la sécurité et de l'armée	5
1.2.1. Les principes de la réforme	5
1.2.2. Les principaux changements depuis 2011 : démantèlements et créations d'unités	7
1.2.3. Les mesures politiques : une réforme cosmétique ?	9
2. Un bilan contrasté.....	12
2.1. Les limites du DDR et de la RSS	12
2.2. Les écueils et dysfonctionnements	13
3. Organigramme	15
3.2.1. Etat-major des armées	15
3.2.2. Commandement de la Gendarmerie Nationale	15
3.2.3. Armée de terre	16
3.2.4. Armée de l'Air	18
3.2.5. Marine Nationale	19
3.2.6. Commandement des Forces Spéciales.....	19
Bibliographie	20

Résumé :

Les Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) sont devenues en 2011, les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), suite à l'intégration rapide, aléatoire et hors du cadre traditionnel de la carrière militaire, des anciens combattants issus des rangs des Forces Nouvelles. Depuis 2016, pour se défaire de la connotation négative « *d'armée de rebelles* », l'armée s'appelle désormais Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI). Néanmoins, le manque de formation des troupes, la fragilité de la chaîne de commandement, la cohabitation difficile entre les différentes générations de militaires et les mutineries à répétition, fragilisent cette armée hétéroclite et constituent une faille dans le dispositif sécuritaire. Le bilan mitigé du processus DDR (Démobilisation, désarmement, réinsertion) et la lenteur de la RSS (Réforme du secteur de la sécurité) entrave la réunification de la nouvelle armée ivoirienne.

Abstract:

The National Armed Forces of Côte d'Ivoire (FANCI) became the Republican Forces of Côte d'Ivoire (FRCI) in 2011, following the quick and random integration of former 'Forces Nouvelles' combatants, outside the norm of a military career. Since 2016, to shed the negative image of a rebel army, it is now called Armed Forces of Côte d'Ivoire (FACI). Nevertheless, lack of training among the troops, fragility of the chain of command, difficult cohabitation between the various generations of soldiers and repeated mutinies, weakens this heterogeneous army and create a fault-line in the security profile. The mixed set of results of the DDR process (demobilization, disarmament and reintegration) and the slowness of SSR (security sector reform) hinders the reunification of the new Ivorian army.

1. La naissance de la nouvelle armée ivoirienne

Après une longue décennie de crise politico-militaire qui a divisé le pays en deux, tant sur le plan politique que géographique (partition de faits entre 2002 et 2011), le gouvernement issu des urnes a eu dès 2011 la lourde tâche de réunir au sein des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), les différentes composantes des forces armées sur son territoire. La nouvelle armée devait accueillir les éléments issus des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) essentiellement venus du Nord et gravitant autour des anciens chefs militaires de la rébellion, des militaires de carrière étoilés issus des Forces de défense et de sécurité (FDS) qui ont été loyales à l'ancien président Gbagbo et des chasseurs traditionnels « *dozos* ».¹

Pour mémoire, les Forces Armées des Forces Nouvelles sont nées dans la contestation du résultat des élections de 2000 où Laurent Gbagbo a été élu « *dans des circonstances désastreuses* » (selon ses propres mots prononcés lors d'un discours télévisé en octobre 2000 au lendemain de son accession au pouvoir). L'accord politique de Ouagadougou (mars 2007) prévoyait la reconnaissance des grades des FAFN² et l'intégration dans l'armée régulière de 5.000 éléments issus des rangs rebelles. Ce sont ces mêmes éléments qui sont intervenus pour faire respecter le verdict des urnes en 2011.³

Cette armée hétéroclite a constitué et demeure une faille importante dans la sécurisation du pays.⁴

1.1. Contexte

L'ordonnance du 17 mars 2011 portant création des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) est promulguée alors que le président Ouattara est retranché dans l'hôtel du Golf avec son gouvernement et que les combats dans les rue d'Abidjan font rage.⁵

Les FRCI sont donc nées de la fusion des FDS et des FAFN. Pendant la crise postélectorale, les FRCI étaient principalement composées d'éléments de l'armée des Forces nouvelles. Depuis leur création, les FRCI ont supplanté les FAFN dans la conquête des villes contrôlées par les proches de Laurent Gbagbo.⁶

Pour mémoire, l'ancien président Laurent Gbagbo, qui refusait de reconnaître sa défaite a été arrêté le 11 avril 2011.⁷ Après plus de cinq mois de crise post-électorale, le Conseil

¹ AFP, « Côte d'Ivoire : l'ONU veut la fin de l'impunité des *dozos*, chasseurs traditionnels, accusés de meurtres », 06/12/2013 ; HOFNUNG Thomas, « Les *dozos*, arme secrète des rebelles ivoiriens », *Libération*, 25/08/2005 ; Human Rights Watch (HRW), « Un pays au bord du gouffre. La précarité des droits humains et de la protection civile en Côte d'Ivoire », mai 2005 Vol. 17, No. 6(A) ; CHELPI-DEN HAMER Magali, « Les tribulations du dispositif DDR en Côte d'Ivoire (2003-2015) », Hérodote, Revue de géographie et de géopolitique, *La Découverte*, 2015.

² L'article 7 prévoit la reconnaissance sans condition des deux généraux des FAFN, Soumaila Bakayoko et Michel Gueu, la reconnaissance à titre opérationnel des dix commandants de zone (com'zones) ainsi que leur départ à la retraite et, enfin, l'harmonisation des grades avec ceux de leurs promotionnaires des FDS, pour les anciens officiers, sous-officiers et simples soldats.

³ MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : Un pays, deux armées », *Jeune Afrique*, 30/08/2009.

⁴ Africa Intelligence, « ADO livre bataille au désordre militaire », *La Lettre du Continent n° 639*, 12/07/2012.

⁵ FOFANA Moussa, « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Comment une rébellion devient républicaine », *Politique africaine*, vol. 122, n°2, 2011, (pp. 161-178) ; Présidence, « Cérémonie de mise en place des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) par le Président de la République », *Abidjan.Net*, 17/03/2011 ; BRYDEN Alan, *Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest francophone : bilan et perspectives*, LIT Verlag Münster, 2011, 285 pages (p.95).

⁶ ONU, Conseil des droits de l'Homme, Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire, 08/06/11.

⁷ ADELE Alexis, « Qui sont les 300 prisonniers politiques de Côte d'Ivoire? », *Le Monde*, 28/01/2016 ; *Europe 1*, « Côte d'Ivoire : une crise politique devenue militaire », 27/05/2011 ; LEWIS David et COCKS Tim, "Ivory Coast poll winner named, army seals borders", *Reuters*, 02/12/2010.

constitutionnel ivoirien a officialisé le 4 mai 2011, l'arrivée au pouvoir du candidat Ouattara élu en décembre 2010.

Peu de temps après l'arrivée au pouvoir du président Ouattara⁸, la Côte d'Ivoire renouait avec l'insécurité et les tensions, notamment dans l'Ouest où plusieurs attaques meurtrières ont été menées contre l'armée au cours de l'année 2012. Plusieurs arrestations de hauts responsables du camp de l'ex-président Laurent Gbagbo ont mis un coup d'arrêt à la normalisation en cours. L'opposition avait alors dénoncé la persécution dont elle était victime de la part de « *l'Etat RDR* » accusé de mener une véritable « *chasse aux sorcières* ».⁹

Entre 2012 et 2014, l'Ouest du pays a été le cadre de plusieurs attaques contre lesquelles les FRCI sont demeurées impuissantes. Sept Casques bleus nigériens de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ont ainsi été tués en juin 2012.¹⁰ Ces attaques ont été attribuées à des miliciens partisans de Laurent Gbagbo et des mercenaires libériens.¹¹ Des dizaines de personnes ont été arrêtées, notamment par la DST ivoirienne, en dehors de toute procédure judiciaire. Ces opérations se sont également traduites par des règlements de compte à l'encontre des ex-FDS, au premier rang desquelles figurent la police et la gendarmerie.¹² Dans ce contexte, le président Ouattara a fait appel à Guillaume Soro et à ses éléments pour « défendre la République ». Plusieurs nominations à des postes clés¹³ sont alors apparues comme des récompenses pour les anciens chefs de guerre favorables à Ouattara.¹⁴

Au plan sécuritaire, les défis auxquels sont confrontées les autorités ivoiriennes sont nombreux. Outre la reconstruction d'une armée divisée, les forces de sécurité sont sous-équipées et la réinsertion de 40.000 combattants "de la dernière heure" est une difficulté majeure. De plus, ces objectifs sont minés par les rivalités internes, le manque de coordination des autorités et la persistance d'un racket des « ex-com/zones » des forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Selon le chercheur français Marc Mémier¹⁵, le rôle joué par l'ex-Premier ministre Guillaume Soro sur ces anciens chefs de guerre est particulièrement révélateur de son positionnement ambigu dans le système politique et sa volonté de garder une main discrète sur le processus de RSS.¹⁶

Plusieurs observateurs, à l'instar du sociologue ivoirien Moussa Fofana, soulignent que la réconciliation n'a pas eu lieu au sein de l'armée : la priorité donnée aux anciens éléments des Forces armées des Forces Nouvelles (FAFN) tend à accroître le fossé avec les ex-FDS qui se retrouvent relégués aux seconds rôles, nourrissant leur ressentiment.¹⁷

⁸ VAMPOUILLE Thomas, « Alassane Ouattara proclamé président de la Côte d'Ivoire », *Le Figaro*, 05/05/2011.

⁹ KODJO Richard, (secrétaire général et porte-parole par intérim du FPI), « Annulation du Sit-in de la JFpi et à l'instrumentalisation politique de l'Onuci par le régime Ouattara : le FPI condamne avec fermeté », *Notre Voie*, 09/10/2012 ; CESSOU Sabine, « Pourquoi la guerre reprend en Côte d'Ivoire », *Slate Afrique*, 19/08/2012.

¹⁰ AFP, « 7 Casques bleus tués en Côte d'Ivoire », *Le Figaro*, 08/06/2012.

¹¹ MONNIER Olivier, « Des raids déstabilisent l'ouest de la Côte d'Ivoire », *La Croix*, 13/06/2012 ; ONU, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria établi en application de l'alinéa f) du paragraphe 5 de la résolution 2025 (2011) du Conseil de sécurité, 04/12/2012.

¹² PIGEAUD Fanny, « Côte d'Ivoire : la réconciliation corrompue », *Libération*, 29/05/2012.

¹³ ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, 17/04/2013 ; DUHEM Vincent, « Les ex-"comzones" règnent-ils sur la Côte d'Ivoire ? », *Jeune Afrique*, 29/04/2013.

¹⁴ Africa Intelligence, 12/07/2012, art.cit.

¹⁵ Marc Mémier est un contributeur du groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), spécialisé sur les questions sécuritaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Il est également conseiller politique aux Nations unies.

¹⁶ MEMIER Marc, *Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'ouest*, Gorée Institute, Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (SIDA), 2012, (233 pages) - pp. 19-40.

¹⁷ FOFANA Moussa, 2011, *op.cit.*

« Pour rappel, l'accord de Pretoria¹⁸ a autorisé la formation de 600 combattants issus des FAFN sur un total de 4 000 qui [devaient] intégrer la police et la gendarmerie nationales. Ces 4.000 candidats devant intégrer la nouvelle armée ont été mobilisés pour la bataille d'Abidjan (...) Les FRCI comptent aussi dans leurs rangs des ex-FDS qui se sont ralliés avant, pendant, et après l'offensive. On ne peut pas estimer le nombre de membres des FDS ralliés aux premières heures mais on imagine qu'une majorité a rejoint les FRCI durant la crise, notamment en mars et surtout après l'arrestation de Gbagbo qui a suscité une succession de serments d'allégeance des officiers des FDS à Alassane Ouattara ». ¹⁹

« L'identification, débutée le 8 mai 2011 par le PNRRC (Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire), de ces jeunes volontaires parmi lesquels se trouvent des non-ivoiriens, révèle qu'ils sont alors 7.786 engagés aux côtés des FRCI pour la seule ville d'Abidjan. La composition du groupe hétéroclite des FRCI est complétée par les repris de justice venus gonfler les rangs des combattants, notamment ceux du Commando invisible d'Abobo. En effet, lorsque l'offensive est lancée, [...] [les prisonniers sont] libérés après la fuite des gardes pénitentiaires. Les portes de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan, dans la commune de Yopougon, [ont été] ouvertes par le Commando invisible d'Abobo le 4 avril [2011]. » Ainsi plus de 6.000 prisonniers ont été libérés et armés, ce qui explique la recrudescence des vols et pillages constatés lors de la bataille d'Abidjan. Enfin des jeunes initialement recrutés au sein des milices pro-Gbagbo ont changé de camp en constatant l'inversion du rapport de force. Plusieurs chefs de milice²⁰ ont alors aidé les FRCI, notamment pour entrer dans le fief des partisans de Gbagbo, à Yopougon. « Certains de ces miliciens reformés identifiés par le PNRRC continuent encore d'appartenir à des unités des FRCI ». ²¹

Outre les difficultés d'intégration de ces divers éléments au sein d'une force cohérente, la question de la hiérarchie au sein de cette nouvelle armée est cruciale, notamment concernant les relations entre officiers des ex-FDS et anciens rebelles des FAFN devenus chefs des FRCI par décret signés du Président Ouattara officialisant les gardes parfois usurpés dans les rangs de la rébellion, sans comparaison avec l'avancement des fonctionnaires de l'armée régulière.²² Des patrouilles mixtes ont d'abord été mises en place pour tenter de réunifier une armée dont les hommes ne partageaient ni la même histoire, ni les mêmes valeurs.²³

1.2. La réforme du secteur de la sécurité et de l'armée

1.2.1. Les principes de la réforme

La réforme du secteur de la sécurité (RSS) a officiellement débuté en 2012 grâce au travail d'acteurs internationaux (ONU, France, Etats-Unis entre autres), mais elle s'est

¹⁸ L'accord a été signé à Pretoria le 6 avril 2005 par le président Laurent Gbagbo, l'ancien président Henri-Konan Bédié (chef du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, PDCI), le Premier ministre du gouvernement de réconciliation, Seydou Elimane Diarra, l'ancien Premier ministre Alassane Dramane Ouattara (chef du Rassemblement des républicains, RDR) et le ministre d'Etat Guillaume Soro (secrétaire général des Forces Nouvelles, l'ancienne rébellion) sous l'égide du médiateur sud-africain, le président Thabo Mbeki, mandaté en novembre 2004 par l'Union africaine pour tenter de trouver une issue à la crise que traverse le pays depuis la tentative de coup d'Etat de septembre 2002.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Dont Magui-le-Tocard.

²¹ FOFANA Moussa, 2011, *op.cit.*

²² Moussa Fofana cite l'exemple de Chérif Ousmane, sergent-chef devenu commandant du 3^e groupement tactique. Chef incontesté de la redoutable "compagnie Guépard", Chérif Ousmane a, pour signifier son pouvoir, pris ses quartiers dans les locaux de l'ancien Etat-major.

²³ FOFANA Moussa, 2011, *op.cit.* ; BOISBOUVIER Christophe, « Les vérités d'un ancien général français sur la crise de l'armée ivoirienne », RFI, 25/05/2017.

avéré être surtout le résultat de volontés ivoiriennes.²⁴ Dans son étude « *la réforme du secteur de sécurité à l'ivoirienne* », publiée par l'Institut français des relations internationales (IFRI) en mars 2016, Aline Lebœuf, remarque que la réforme du secteur de la sécurité (RSS) qui a véritablement débuté en 2013 reste inachevée en 2016 : près de la moitié des réformes planifiées n'ont pas été réalisées.²⁵

Au niveau de l'armée, la RSS a été « *supervisée par le général français Claude Réglat assisté du colonel-major Marc Paitier et de deux autres officiers dépêchés par les Nations unies et les Etats-Unis* ». En janvier 2016, Alain Donwahi, filleul de l'ex-premier ministre Seydou Diarra (2003-2005) est nommé à la tête du comité sur la réforme du secteur de la sécurité²⁶. Il est remplacé en juillet 2017 par Hamed Bakayoko, très proche du président, dans un contexte de mutineries à répétition.²⁷

Dès le 6 avril 2012, le gouvernement a mis en place un nouveau groupe de travail sur la RSS (GT-RSS) et le processus « *désarmement-démobilisation-réinsertion* » (DDR) pour répondre à l'impératif sécuritaire et à la pression onusienne. En effet, dès juillet 2011, la résolution 2000 du conseil de sécurité des Nations unies donnaient à l'ONUCI le mandat d'accompagner les efforts ivoiriens visant à mettre en œuvre une véritable réforme du secteur de sécurité. Cette insistance sur la RSS est réitérée en avril et juillet 2012 à travers deux résolutions onusiennes (2045 et 2062) qui soulignent les progrès réalisés tout en invitant Abidjan à aller plus loin.²⁸ Ce groupe de travail sur la RSS a permis de construire un consensus sur le besoin de lancer une RSS et de repenser le DDR. Il s'appuie aussi sur les travaux du groupe de travail restructuration et refondation de l'Armée (GTRRA) entre 2007 et 2010.²⁹

Le 8 août 2012 le décret n°2012-786 établit un nouveau type de Conseil national de sécurité (CNS). Dirigé par le Président, il rassemble à la fois des hommes politiques (ministres chargés des Affaires présidentielles, de la Justice, de la Défense, de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de l'Economie et des Finances) et des hauts fonctionnaires (Secrétaire général de la Présidence, directeur et chef de cabinet du Président) notamment les principaux conseillers sécurité du Président (coordinateur du renseignement, chef d'Etat-major particulier du Président, conseiller défense et sécurité du Président, secrétaire du CNS), et les principaux responsables du secteur de sécurité (chef d'Etat-major général des forces armées, commandant supérieur de la gendarmerie nationale, directeur général de la police nationale, commandant du groupement de sécurité de la Présidence).³⁰ Le CNS a pour mission de coordonner les questions de sécurité, de définir les orientations stratégiques en matière de RSS et d'assurer la mise en œuvre des différentes stratégies gouvernementales dans ce domaine. Il doit également « *renseigner, [...] informer et [...] conseiller le Président et surtout « prévenir et [...] gérer les actions et les situations [portant] atteinte aux intérêts vitaux du pays* ». ³¹

²⁴ CHAMPIN Christophe « Côte d'Ivoire : L'armée, casse-tête d'Alassane Ouattara », RFI, 23/05/2011.

²⁵ LEBŒUF Aline, « la réforme du secteur de sécurité à l'ivoirienne », IFRI, *Programme Afrique subsaharienne*, mars 2016.

²⁶ *Ibid.* ; Abidjan.Net, « Ministère de la Défense : Alain-Richard Donwahi aux commandes », 15/01/2016.

²⁷ MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : Hamed Bakayoko nommé ministre de la Défense », *Jeune Afrique*, 19/07/2017 ; KOUASSI Charles, « Bakayoko déploie les « solutions Ouattara » pour l'armée et la gendarmerie », *AfrikiPress*, 06/08/2017 ; AFP, « Des militaires en révolte ont pris le contrôle de Bouaké, en Côte d'Ivoire », *La Croix*, 07/01/2017.

²⁸ LEBŒUF Aline, mars 2016, *op.cit.*

²⁹ République de Côte d'Ivoire, « Conseil National de Sécurité, Réforme du secteur de la sécurité, Stratégie nationale », avril 2014, p. 12-13.

³⁰ République de Côte d'Ivoire, « Décret n° 2012-786 du 8 août 2012 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil national de Sécurité, en abrégé C.N.S ».

³¹ République de Côte d'Ivoire, avril 2014, *op.cit.* p.8.

« La stratégie détermine 108 réformes de priorités différentes, urgentes (à réaliser dans les six mois), de court terme (à réaliser dans les 12 mois), de moyen terme (dans les cinq ans) et de long terme (dans les 10 ans).³²

L'étude, publiée par l'IFRI en 2016, relevait également que les soldats ivoiriens bénéficiaient de nombreuses formations dispensées par la force Licorne, la force française en Côte d'Ivoire, devenue Eléments français en Côte d'Ivoire (EFCI), les Eléments français au Sénégal (EFS), et l'ONUCI (qui a quitté la Côte d'Ivoire le 30 juin 2017³³). L'une des 118 réformes voulues par la stratégie nationale requiert de créer un centre d'instruction et de formation initiale pour les militaires du rang, qui permettra vraiment d'uniformiser l'instruction reçue par ces militaires, souvent peu voire pas formés, et ayant des expériences militaires très contrastées du fait de la crise et de la division de l'armée. Ce centre a ouvert en avril 2014 à Séguéla³⁴ avec une première promotion de 40 soldats formés pendant trois mois. A terme 160 militaires du rang y seront formés, soit quatre sections. Selon un officier français, deux coopérants militaires français y ont été affecté en début de processus, jusqu'en septembre 2014.³⁵

De même, une école de formation des armées ivoiriennes (EFA), dans la ville de Zambakro, forme les officiers des FRCI et de la gendarmerie. Depuis la refonte en 2012 de l'école, 283 officiers y ont été formés.³⁶

Selon la chercheuse, Aline Lebœuf, il s'agit de « faire en sorte que les FRCI soit de vrai militaires. [On leur inculque le] B-A-BA du jeune engagé », de la formation de base du soldat : « Tir, sport, faire son lit, dire bonjour, marcher... ». Sont concernés non pas juste les jeunes recrues, mais tous les militaires du rang n'ayant pas eu de formation initiale correcte.³⁷

Par ailleurs, Aline Lebœuf note que « la participation des forces ivoiriennes aux missions de maintien de la paix onusiennes est un des objectifs mis en avant dans la stratégie qui est réalisé et qui donne lieu également à des formations spécialisées. Ainsi, avant d'être déployés au sein de mission des Nations Unies, et notamment de la MINUSMA au Mali, les troupes ivoiriennes sont formées par Licorne et, une fois déployées, elles sont soutenues par des détachements d'instruction technique français [...] La formation concerne aussi des spécialités de niche, cruciales au bon fonctionnement d'une armée opérationnelle : la formation de techniciens et de pilotes d'hélicoptères. »³⁸

1.2.2. Les principaux changements depuis 2011 : démantèlements et créations d'unités

En 2012, les observateurs constataient que les quelque 50.000 hommes issus des ex-FDS demeuraient confinés dans des rôles subalternes car suspectés d'être toujours favorables à Laurent Gbagbo. Certains s'étaient même vus retirer leurs armes.³⁹

Pour mémoire, en août 2010, le président Gbagbo avait procédé à des nominations et promotions de plusieurs officiers généraux et supérieurs de l'armée et de la gendarmerie,

³² LEBŒUF Aline, mars 2016, *op.cit.*

³³ CHANDA Tirthankar, « Départ de l'Onuci : treize ans de difficile maintien de la paix en Côte d'Ivoire », RFI, 30/06/2017.

³⁴ OUATTARA Ouakaltio, « Côte d'Ivoire : Défense - Un centre interarmées de formation initiale militaire créé », *Fratmat Abidjan*, 24/07/2015.

³⁵ LEBŒUF Aline, mars 2016, *op.cit.*

³⁶ République française, Ministère des armées, « Côte d'Ivoire : visite du COMFOR des FFCI à l'école de formation des officiers des armées ivoiriennes », 18/02/2015.

³⁷ LEBŒUF Aline, mars 2016, *op.cit.*

³⁸ Ibid.

³⁹ Africa Intelligence, 12/07/2012, art.cit.

dont Philippe Mangou (chef d'état-major des armées) et Kassaraté Tiapé Édouard (commandant supérieur de la Gendarmerie nationale), élevés au grade de généraux du corps d'armée, ainsi que des généraux de brigade Guai Bi Poin Georges (commandant du CECOS - Centre de commandement des opérations de sécurité), Affro Yao Raphaël (commandant en second de la Gendarmerie nationale), Aka Kadjo (commandant des forces aériennes) qui obtiennent une étoile de plus. Tous ces militaires avaient participé à la réforme des FDS de Laurent Gbagbo. Ce dernier avait annoncé – menaçant – lors de son discours à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance à Abidjan le 7 août 2010 : « *Si je tombe, ils (les officiers) tombent aussi* ». ⁴⁰

Selon le rapport de mission établi par l'Ofpra en 2013, les « *FDS se composaient des différents corps de l'armée, de la gendarmerie et de la police. Elles étaient placées sous le commandement de Laurent Gbagbo. L'effectif total des FDS était de 55.000 éléments, avec à leur tête le Chef d'état-major des armées (CEMA), le général Philippe Mangou. Fin mars 2011, celui-ci a déserté. Il a été remplacé par le commandant de la garde républicaine, le général Brunot Dogbo Blé, qui a été nommé CEMA par intérim.* » ⁴¹

Plusieurs unités d'élite qui étaient le fleuron de l'armée sous Gbagbo ont été démantelées à partir de 2011, comme par exemple :

- Le Centre de commandement des opérations de sécurité (CECOS ⁴²), composée de 800 gendarmes, policiers et militaires, est accusé de nombreuses exactions, ⁴³ a été tout simplement dissout.
- Les Fusiliers marins commandos (FUMACO) ⁴⁴, seule unité de la marine à avoir pris part aux combats lors de la bataille d'Abidjan ⁴⁵, a été réformée. ⁴⁶
- Le Groupe d'escadron blindé (GEB), unité spéciale de la gendarmerie, a également été réformée. ⁴⁷

Pour remplacer les anciens cadres des FDS, le président Ouattara a dû s'appuyer sur les anciens rebelles qui ont pris les armes pour lui. Malgré l'exil plus ou moins long de certains com'zones, les hommes issus de la rébellion sont aujourd'hui prégnants au sein des forces armées de Côte d'Ivoire. ⁴⁸

Le Groupement de sécurité de la présidence de la République de Côte d'Ivoire (GSPR) existait sous Gbagbo, mais ses missions ont été modifiées par Ouattara. Le GSPR d'après 2011 n'assure plus la protection des hautes personnalités étrangères en visite en Côte d'Ivoire. ⁴⁹

Il est composé de deux entités :

⁴⁰ FOFANA Moussa, 2011, *op.cit.* ; L'Inter, « Déstabilisation de la Côte d'Ivoire - Gbagbo aux militaires : "Si je tombe, vous tombez aussi..." - A propos de la date des élections : "J'ai été trompé..." », *Abidjan.Net*, 09/08/2010.

⁴¹ OFPRA, Rapport de mission en République de Côte d'Ivoire, du 26 novembre au 7 décembre 2012, mai 2013.

⁴² Le « redoutable et tristement célèbre Centre des opérations de Sécurité (Cecos) [était la] clé de voûte sécuritaire de l'ancien pouvoir de Laurent Gbagbo » selon le journaliste Baudelaire Mieu (voir *infra*).

⁴³ MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : avec le CCDO, la sécurité d'Abidjan se militarise », *Jeune Afrique*, 12/03/2013 ; NAUDÉ Pierre-François, « Côte d'Ivoire : l'ex-commandant du Cecos, Guai Bi Poin mis en liberté conditionnelle », *Jeune Afrique*, 28/12/2011 ; ONUCI, *Situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, Rapport n°6*, mai à août 2006.

⁴⁴ *Connection ivoirienne*, « Yamoussoukro – Les "Fusiliers Marins Commandos" (FUMACO) grognent, 14/03/2011.

⁴⁵ ONU, 08/06/11, *op.cit.*

⁴⁶ Africa Intelligence, 12/07/2012, art.cit. ; *Abidjan.net*, « Force Navale de Côte d'Ivoire : Compagnie Fumaco - Le commandant Palé Djiamy prend les commandes », 04/03/2017.

⁴⁷ Africa Intelligence, 12/07/2012, art.cit.

⁴⁸ Africa Intelligence, « ADO exile les comzones façon puzzle », *La Lettre du Continent n°689*, 10/09/2014 ; Africa Intelligence, « L'armée, Talon d'Achille du régime Ouattara », *La Lettre du Continent n°695*, 03/12/2014.

⁴⁹ DUBRUELH Camille, « Un témoin sous protection spéciale parle du GSPR », *Ivoire Justice*, 07/09/2016.

- Les Gardes du corps (Gdc), commandée par le Lieutenant-Colonel Ibrahima Gon Coulibaly, alias « Goz »⁵⁰, chef de la sécurité présidentielle,⁵¹
- L'unité d'intervention, sous les ordres du capitaine Dao Mourlaye.⁵²
- L'aide de camp du président est le Colonel Bakary Diarrassouba.⁵³

Depuis 2016, le Lieutenant-Colonel Chérif Ousmane a quitté le GSPR et a été nommé commandant du 1^{er} bataillon de commandos et parachutistes. Vagondo Diomandé en demeure le commandant et chef d'état-major particulier du Président de la République, tandis qu'en 2017, Ibrahima Gon Coulibaly a été nommé commandant en second.⁵⁴

Début septembre 2017, Ibrahima Gon Coulibaly a lancé une nouvelle vague de recrutement pour renforcer les effectifs du GSPR. « Cette opération devrait privilégier l'embauche de gendarmes, corps dont est issu Ibrahim Gon Coulibaly et pour lequel les éléments sont jugés plus professionnels ». ⁵⁵

La garde républicaine n'a pas été profondément remaniée, mais sa direction a été confiée à un fidèle du président, ancien rebelle, Issiaka Ouattara, alias Wattao.⁵⁶

Selon le média français spécialisé sur l'actualité politique et économique en Afrique, Africa Intelligence, « Comme sous le régime Gbagbo, **plusieurs unités militarisées autonomes de l'armée ont été créées**, qui suppléent aux défaillances des forces militaires » : ⁵⁷

- **Les Forces spéciales (FS)** : créées en septembre 2011 par un décret du chef de l'Etat, les FS sont commandées par le lieutenant-colonel Lancina Doumbia.⁵⁸ Elles ont bénéficié de la coopération militaire et ont été formées au Maroc, en Chine, aux États-Unis et en Égypte.⁵⁹ Elles sont parfois amenées à sécuriser les déplacements du président.⁶⁰

- **La police militaire et la Brigade de sécurité de la gendarmerie** ont été créées en décembre 2011.⁶¹

- Le **Centre de coordination des décisions opérationnelles (CCDO)** a été créé le 11 mars 2013. C'est une force mixte de 750 éléments composée de policiers, de gendarmes et de militaires.⁶²

Par ailleurs, Abidjan a été scindé en cinq districts de sécurité couverts par un système de puissantes caméras – sauf celui d'Abobo.⁶³

1.2.3. Les mesures politiques : une réforme cosmétique ?

Avant 2011, l'armée ivoirienne était désignée par l'acronyme **FANCI** (Force armée nouvelle de Côte d'Ivoire). Dès 2011, l'appellation **FRCI** (Forces Républicaines de Côte

⁵⁰ Il s'agit du jeune frère du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly.

⁵¹ Africa Intelligence, « La sécurité présidentielle recrute », *La Lettre du Continent* n°736, 07/09/2016.

⁵² SANTA Yerim, « Côte d'Ivoire : Sécurité du président Ouattara : Cherif Ousmane numéro 2 du Gspr mis très à l'écart », *Ivoirematin*, 13/10/2016.

⁵³ BAH K., « Sécurité présidentielle : Ouattara change son aide de camp », *Nord-Sud*, 07/11/2013.

⁵⁴ République de Côte d'Ivoire, 26/01/2017, *op. cit.*

⁵⁵ Africa Intelligence, 07/09/2016, *art. cit.*

⁵⁶ NIAKATÉ Haby, « Wattao l'insubmersible », *Jeune Afrique*, 20/02/2017.

⁵⁷ Africa Intelligence, 12/07/2012, *art. cit.*

⁵⁸ Africa Intelligence, « Guillaume Soro, du battle dress au complet veston », *Lettre du continent*, 18/06/2013 ; *Xinhua*, « Alassane Ouattara crée une unité des Forces Spéciales », 05/08/2011.

⁵⁹ *Jeune Afrique*, « Côte d'Ivoire : déploiement des forces spéciales », 22/09/2015.

⁶⁰ FOURT Olivier, « Qui est intervenu à Grand-Bassam? Le récit de l'assaut », RFI, 15/03/2016.

⁶¹ MIEU Baudelaire, 12/03/2013, *art. cit.* ; KONÉ Gérard, « Police militaire, CCDO, DST, Forces spéciales...: La Gestapo de Ouattara en action », *Le Nouveau Courrier* n°754, 19/03/2013 ; *L'Inter*, « Assainissement de l'armée / sécurisation : Tout sur la Police Militaire ; Les grosses difficultés du Cdt Koné Zackaria », 12/01/2012.

⁶² MIEU Baudelaire, 12/03/2013, *art. cit.*

⁶³ Ibid.

d'Ivoire) est moquée. Elle est parfois désignée comme un acronyme des « frères Cissé⁶⁴ » : l'entité est décriée pour son caractère ethnique et peu républicain.⁶⁵ En 2014, le Front Populaire Ivoirien (FPI, opposition), avait exigé que l'armée reprenne son ancienne dénomination de Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI), « estimant que les FRCI s'apparentaient à la rébellion ».⁶⁶

En juin 2016, la nouvelle loi portant organisation de la défense et des forces armées a acté le changement de nom des FRCI qui sont devenues les **FACI** (Forces Armées de Côte d'Ivoire), dans le cadre de la poursuite de la RSS.⁶⁷

« L'armée ivoirienne compte [aujourd'hui] 22 000 hommes au total avec de nombreux gradés. Beaucoup de ces gradés sont d'anciens rebelles intégrés après la crise de 2011. Les autorités cherchent à les inciter à quitter les forces armées pour tourner définitivement la page d'une décennie d'instabilité. Le gouvernement a mis en route en 2016 une ambitieuse loi de programmation militaire jusqu'en 2020. Elle prévoit la modernisation et des achats d'équipements pour 1,2 milliard d'euros et une refonte des effectifs. »⁶⁸

C'est dans cette optique que la **loi de programmation militaire** a été adoptée le **4 janvier 2017**. Elle prévoit une réduction progressive de 4.000 hommes des effectifs de l'armée jusqu'en 2020, « en instaurant une prime de départ à la retraite comprise entre 3 et 20 millions de FCFA ».⁶⁹

L'Inter, quotidien ivoirien indépendant, prédit que la réduction serait moins importante qu'annoncée et ne concernerait que certains corps d'armée tandis que les effectifs de la gendarmerie nationale continueraient d'augmenter pour atteindre un ratio d'un gendarme pour 1.000 habitants.⁷⁰

Selon les sources (*Jeune Afrique* ou *L'Inter*), les effectifs de la nouvelle armée sont passés de 60.000 hommes en 2010⁷¹ à 41.850 ou 41.515 hommes sous les drapeaux et 12.000 réservistes en 2016. Les gradés seraient en nombre très importants : 14 000 sous-officiers sur les 22.000 hommes de l'armée de terre.⁷² D'ici 2020, il devrait donc y avoir un rééquilibrage pour atteindre 20.000 gendarmes et 20.000 soldats (contre 18.960 gendarmes et 22.890 soldats aujourd'hui).⁷³

« Désormais la carrière militaire prend la forme de contrats successifs de 5 ans, trois fois renouvelables [...] La loi s'inscrit dans l'approche de la nouvelle politique de Défense et de Sécurité de la Côte d'Ivoire définie à travers le document de stratégie nationale de sécurité ».⁷⁴

⁶⁴ Cissé étant un nom typiquement malinké, du Nord de la Côte d'Ivoire.

⁶⁵ La république vue d'en haut, « FRCI, départ nouveau, Ivoirien nouveau : ces expressions ivoiriennes qui font réfléchir », *Mondoblog*, 09/06/2016 ; VARENNE Leslie, *Abobo-la-guerre : Côte d'Ivoire : terrain de jeu de la France et de l'ONU*, Fayard/Mille et une nuits, 22/02/2012, 288 pages.

⁶⁶ KOUAKOU Kouamé L.-Ph. Arnaud, « Côte d'Ivoire : Les FRCI rebaptisées FACI », *Burkina 24*, 16/11/2016.

⁶⁷ Saxum, « Côte d'Ivoire : Après cinq années d'existence, les FRCI deviennent les FACI », *Koaci*, 14/11/2016.

⁶⁸ JOHNSON Joséphine, « Côte d'Ivoire – Mutinerie : ce qu'il faut retenir en trois questions », *Le Point*, 08/02/2017.

⁶⁹ COULIBALY Jean-Claude, « Côte d'Ivoire : Loi de programmation militaire - Les enjeux et les objectifs d'une réforme », *Le Patriote*, 27/01/2017.

⁷⁰ DJEDJED Cyrille, « Côte d'Ivoire. Défense et sécurité : Les effectifs de l'armée bientôt réduits. Voici ce que prépare Ouattara », *L'Inter*, 05/01/2016.

⁷¹ CHAMPIN Christophe, 23/05/2011, art.cit.

⁷² DIAWARA Laurent, Côte d'Ivoire : la nécessaire réforme de l'armée est en marche, *Global Voices*, 17/02/2017.

⁷³ NIAKATE Haby et DUHEM Vincent, « Côte d'Ivoire : le malaise des militaires, "conséquence d'un déficit de commandement et d'autorité" », *Jeune Afrique*, 23/01/2017.

⁷⁴ Centre d'Information et de communication de l'Assemblée nationale (CICAN), « Réforme de l'armée - La loi de programmation militaire 2016-2020 votée », *Site officiel du parlement de la République de Côte d'Ivoire*, 04/01/2016.

La feuille de route de la coopération franco-ivoirienne prévoit « *un appui financier de la France de 2,1 milliards d'euros (environ 1.394 milliards de francs CFA), étalés sur la période 2017-2020.* » Parmi les secteurs ciblés, ceux de la sécurité et de la réforme de l'armée.⁷⁵

⁷⁵ ATCHA Emmanuel, « Côte d'Ivoire : top départ (ou presque) pour les travaux du métro d'Abidjan », *La Tribune*, 17/07/2017 ; *Jeune Afrique*, « France-Côte d'Ivoire : ce que Macron et Ouattara se sont dit », 19/06/2017 ; *Jeune Afrique*, « Côte d'Ivoire-France : comment s'est déroulée la deuxième rencontre Ouattara-Macron à l'Élysée », 05/09/2017.

2. Un bilan contrasté

2.1. Les limites du DDR et de la RSS

La mise en œuvre des textes rédigés pour réformer le secteur de la sécurité tarde et le contrôle exercé par les anciens chefs de la rébellion du Nord perdure car les unités autonomes que dirigent ces anciens com'zones ne sont pas concernées par ces textes.⁷⁶

Le relatif succès du DDR tient au désarmement de 69 506 combattants (sur une liste totale de 74.000 ex-combattants), dont plus de 80% aurait déjà été réintégrés officiellement. L'Autorité pour la DDR a ainsi été pour laisser la place à une Cellule de Coordination, de Suivi et de Réinsertion (CCSR). Désormais, aucun ancien combattant ne peut légalement porter d'armes. Mais les frustrations et les manifestations de mécontentement des ex-combattants sont la cause des multiples mutineries survenues dans le pays depuis 2014. La réinsertion des anciens combattants touche ses limites : 30.000 ont été réinsérés dans l'administration. Les autres devront l'être dans le privé, ce qui est plus difficile, d'autant que les mécanismes de formation professionnelle ne sont pas encore fonctionnels : l'exemple des Com'zones qui ont "réussi" n'aide pas les jeunes combattants à rechercher un autre avenir que celui des armes. L'appareil sécuritaire ivoirien reste scindé entre les anciennes FDS de Laurent Gbagbo et les éléments des FAFN qui ont, seules, la confiance des autorités. Le banditisme et le racket, principales sources d'insécurité, sont parfois le fait d'éléments des FRCI, des chasseurs traditionnels dozos et d'ex-combattants.⁷⁷

Dans son étude de la RSS ivoirienne, Aline Lebœuf souligne le caractère incantatoire⁷⁸ du processus qui ne modifie pas en profondeur les réalités d'un secteur de sécurité divisé, fragilisé, notamment par la présence des anciens Com'zones au sein des forces armées.

« D'anciens miliciens des Forces Nouvelles demeurent armés et collaborent avec les forces régulières ; la police et la gendarmerie sont encore trop faibles et peu équipés pour tenir pleinement leur rôle. La brève mutinerie des militaires le 18 novembre 2015 a révélé, sur fond de revendications catégorielles, la fragilité du contrôle des troupes par la hiérarchie. [...] Plusieurs objectifs abstraits apparaissent difficile à réaliser, comme celui de « rétablir et consolider le lien armée-nation et rétablir la confiance entre les forces de sécurité et la population ». [...] certaines évaluations des objectifs par les autorités apparaissent paradoxales : ainsi le renforcement de l'indépendance de la justice serait réalisé à 65%, tandis que la séparation des pouvoirs n'est pas réalisée (0%).

Sur le plan des infrastructures et de l'équipement, [...] certaines parties des forces armées sont restées peu armées au regard des troupes issues des anciennes forces nouvelles. Ces inégalités sont en partie réduites par les efforts officiels du CNS pour équiper le secteur de sécurité. Ainsi en décembre 2014, deux des réformes de la stratégie nationale portant sur la dotation de « toutes les unités de police et de gendarmerie d'un minimum de moyens en armement, mobilité et transmission pour reconstituer une capacité opérationnelle minimum », et « équiper les unités des forces spéciales en matériel dédié (spécifique) pour les rendre davantage opérationnelles » sont estimées « réalisées ». [...]

Les formations peuvent certes modifier peu à peu la culture de guerre de l'armée ivoirienne ou la culture policière de la police ivoirienne, et leur enseigner l'éthique et le respect du droit international humanitaire. Pourtant, les formations seules sont insuffisantes pour contraindre des

⁷⁶ Jeune Afrique, « Côte d'Ivoire : comzone un jour, comzone toujours », 25/09/2013.

⁷⁷ SYLVESTRE-TREINER Anna et DUHEM Vincent, « Côte d'Ivoire : retour sur une étrange mutinerie », *Jeune Afrique*, 26/05/2017 ; CROS Marie-France, « Côte-d'Ivoire : Une solution aux mutineries ? », *La Libre Belgique*, 16/05/2017 ; RFI, « Côte d'Ivoire : une armée hétéroclite qui suscite la défiance dans le pays », 20/05/2017 ; SAHO, « Côte d'Ivoire : Satisfaction des revendications des soldats mutins - L'effet domino en marche », *Le Pays*, 17/01/2017 ; POLICHINELLE Rufus, « Côte d'Ivoire : L'affaire des 8400 soldats mutins n'est pas encore réglée », *Afrique-sur-7*, 19/06/2017 ; BAYLE Thalia, « L'Afrique en 2017: La Côte d'Ivoire fragilisée (1) », *Mondafrique*, 23/01/2017.

⁷⁸ Le général Bakayoko annonçait en 2012 : « Nous sommes tous actifs en vue de bâtir une armée nouvelle », cité par Aline Lebœuf dans l'étude de l'IFRI, « la réforme du secteur de sécurité à l'ivoirienne », Programme Afrique subsaharienne, mars 2016.

forces de sécurité à respecter le droit si elles ne sont pas accompagnées de véritables sanctions. Elles seules permettent véritablement de lutter contre l'impunité, surtout quand les chefs ne donnent pas forcément l'exemple. A ce titre, le côté « lessiveuse » des formations pourrait être de très court terme, si la lessive utilisée n'est pas assez dosée. [...]
Car si la loi portant organisation de la défense et des forces armées en Côte d'Ivoire adoptée le 9 mars 2015 officialise un certain nombre de changements de façade des forces armées, elle ne met pas fin aux tensions et aux divisions ni ne permet la fin de l'impunité. »⁷⁹

Les nombreuses mutineries survenues depuis novembre 2014 attestent du caractère inabouti de la RSS et du DDR⁸⁰. A cet égard, l'ancien général français Bruno Clément-Bollée - qui a commandé l'opération Licorne de 2007 à 2008 et a co-piloté le programme DDR des ex-combattants du nord de la Côte d'Ivoire de 2013 à 2016 – rappelait sur les antennes de RFI le contexte des mutineries de 2016 et 2017. En effet, l'accord politique de Ouagadougou de mars 2007, qui avait stipulé qu'un quota de 8.400 places était offert au FAFN pour reconstruire l'armée, prévoyait que les soldats devaient rentrer en fonction début 2009, mais cela n'a pu se faire avant le milieu de 2011. C'est ce délai qui a été la base des revendications des mutineries et a entraîné le paiement par le gouvernement des « arriérés de solde » ainsi réclamés.⁸¹

2.2. Les écueils et dysfonctionnements

Le fonctionnement de l'armée est très centralisé, mais la chaîne de commandement est éclatée. Lors de la mutinerie d'Adiaké, en février 2017, le président Ouattara a même menacé de dissoudre le corps d'élite des forces spéciales, si le général Lassina Doumbia ne parvenait pas à faire rentrer ses hommes dans le rang rapidement.⁸²

Les passe-droits, les cafouillages dans les promotions, la réinsertion et la démobilisation aléatoire des anciens combattants sont autant de sujets de frustration de la part des éléments et de délitement de la force, dans son ensemble.⁸³

Le 5 août 2011, l'ONG Human Rights Watch a publié la déclaration suivante⁸⁴ :

Les promotions dont viennent de bénéficier en Côte d'Ivoire deux officiers supérieurs fortement soupçonnés d'être impliqués dans de graves crimes suscitent de sérieuses inquiétudes quant à la réalité de l'engagement du président Alassane Ouattara à mettre fin à l'impunité et à rendre justice aux victimes [...]
Le 3 août 2011, le président Ouattara a approuvé la promotion de Chérif Ousmane au poste de commandant-en-second du Groupe de sécurité de la présidence de la République. Pendant la bataille finale pour le contrôle d'Abidjan, Ousmane était le chef des opérations des Forces républicaines dans le quartier de Yopougon, où de nombreuses personnes considérées comme des partisans de Laurent Gbagbo ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires.
M. Ouattara a également nommé Martin Kouakou Fofié chef de la Compagnie territoriale basée dans la ville de Korhogo, dans le nord du pays. Fofié est l'un des trois individus à avoir été inscrits sur la liste des personnes sanctionnées par le Conseil de sécurité des Nations Unies en 2006, pour

⁷⁹ LEBCEUF Aline, mars 2016, *op.cit.*

⁸⁰ Africa Intelligence, « Côte d'Ivoire : Le DDR, victime de la rivalité franco-américaine », *La Lettre du Continent* n° 754, 31/05/2017 ; Intervention à l'Institut français des relations internationales (IFRI), "retour d'expérience", 28 septembre 2016 ; DEPAGNE Rinaldo, « Côte d'Ivoire : une stabilisation en trompe-l'œil », *Jeune Afrique*, 22/10/2015 ; LEBCEUF Aline, mars 2016, *op.cit.*

⁸¹ BOISBOUVIER Christophe, 25/05/2017. *art.cit.*

⁸² Africa Intelligence, « Lassina Doumbia, l'homme des missions sensibles », *La Lettre du Continent* n° 748, 01/03/2017.

⁸³ OTNIEL Ehouman Brou, « Côte d'Ivoire : Les ex combattants de la Cellule 39 se signalent à Gagnoa – "La limite de notre patience est arrivée" », *EventNews.TV*, 05/2017 ; Africa Intelligence, 01/03/2017, *art.cit.*

⁸⁴ Human Rights Watch (HRW), Côte d'Ivoire : Des promotions au sein de l'armée effectuées au mépris des victimes d'exactions. Le président Ouattara n'honore pas sa promesse d'instaurer une justice impartiale, 05/08/2011.

avoir commandé des forces ayant commis de graves violations des droits humains et du droit humanitaire international [...]

La promotion d'Ousmane suscite des préoccupations quant à l'impartialité de l'armée [...]

Fofié, qui était le commandant de la zone rebelle basé à Korhogo en 2006, est le seul membre des Forces Nouvelles à avoir été inscrit sur la liste des personnes sanctionnées par l'ONU cette année-là. [...]

En outre, selon un rapport rédigé à l'époque par IRIN, un service d'information géré par le responsable du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, il ressort que :

Selon l'ONU, Fofié serait en partie responsable de l'une des plus graves violations des droits de l'homme enregistrées au cours du [premier] conflit [ivoirien]. En juin 2004, un conflit de leadership au sein du mouvement rebelle [...] se termine par des affrontements entre factions rebelles. Les hommes de Fofié répriment sévèrement l'insurrection dans la ville de Korhogo et arrêtent de nombreux combattants dissidents. Quelques jours plus tard, les forces françaises de maintien de la paix signalent la présence d'une centaine de 100 corps à la morgue de la ville. D'autres victimes de cette répression ont également été découvertes aux alentours de Korhogo, les mains liées et exécutées d'une balle dans la tête. En juillet, une équipe d'enquêteurs de l'ONU spécialistes des droits de l'homme découvre près de Korhogo une fosse commune contenant au moins 99 corps. L'enquête conclut qu'au moins 60 de ces victimes sont mortes asphyxiées, après plusieurs jours de détention dans des conteneurs scellés, sans eau ni nourriture.

Certains ont alors été momentanément écartés, comme Chérif Ousmane et Issiaka Ouattara, avant de réintégrer la hiérarchie militaire.⁸⁵

Désormais, ils maintiennent leur contrôle sur les forces de sécurité les plus actives, ainsi que sur certains trafics, et commettent des exactions qui demeurent impunies.⁸⁶ Leur influence persistante entrave également la bonne mise en œuvre de la RSS.⁸⁷

Cette situation a conduit le président Ouattara à limoger le chef d'Etat-major, le général de corps d'armée Soumaila Bakayoko en décembre 2016,⁸⁸ et à procéder à de nouvelles nominations dès janvier 2017.⁸⁹

Rapidement après sa nomination en juillet 2017, le nouveau ministre de la Défense, Hamed Bakayoko a pris la mesure des besoins de formations de cette armée hétéroclite pour laquelle un plan d'éducation s'avère nécessaire⁹⁰ car la corruption et la violence continuent d'en faire une force prédatrice en laquelle la population a peu confiance.⁹¹

Le défi principal demeure celui de l'uniformisation d'une « *armée divisée qui manque de formation militaire.* »⁹²

⁸⁵ NIAKATÉ Haby, 20/02/2017, *op.cit.* ; République de Côte d'Ivoire, *Communiqué de la Présidence de la République*, 26/01/2017 ; *Jeune Afrique*, « Côte d'Ivoire : Wattao éloigné en douceur au Maroc », 03/09/2014 ; Assemblée Nationale (France), *Rapport d'information de Mme Seybah Dagoma sur la Côte d'Ivoire*, n°4481, 15/02/2017.

⁸⁶ RFI, « Des trafics illégaux prospèrent en Côte d'Ivoire, selon l'ONU », 25/04/2014 ; DE PARÉ Bosco, « Trafic de diamant / Epinglé par les Etats-Unis : Un proche du commandant Vétcho fait des précisions », *L'intelligent d'Abidjan*, 25/06/2011 ; Assemblée Nationale, 15/02/2017, *op.cit.*

⁸⁷ Africa Intelligence, 03/12/2014, art.cit.

⁸⁸ FRENK Carine, C. *Bouquet : Alassane Ouattara "se préserve d'une instabilité constitutionnelle"*, RFI, Invité Afrique, 11/01/2017 ; TOURÉ Serge, « Scandale/ Etat-Major des Armées : Limogé, le Général Soumaila Bakayoko refuse de partir », *Ivoire Business*, 23/12/2016.

⁸⁹ DOSSO Bintou, « Côte d'Ivoire/ Nomination dans l'armée ivoirienne 2017 », *MoacInter*, 24/03/2017 ; APA, « Côte d'Ivoire - Limogé de la tête des Forces armées (FACI) : Ce que le Gal Soumaila Bakayoko a dit avant son départ », *AbidjanTV.net*, 12/01/2017.

⁹⁰ APA, « Défense : les 9 priorités d'Hamed Bakayoko pour donner "une nouvelle image" à l'armée ivoirienne », *Abidjan.Net*, 31/08/2017 ; AIP, « Des éléments FACI formés au respect de l'Etat de droit et du code d'éthique et de déontologie militaire », *Abidjan.Net*, 29/08/2017 ; AIP, « Côte d'Ivoire : Près de 5000 éléments des FACI bientôt sensibilisés sur les violences sexuelles liées aux conflits », 06/09/2017.

⁹¹ Small Arms Survey, Geneva, *Reforming the Ranks: Public Security in a Divided Côte d'Ivoire*. In *Small Arms Survey 2011: States of Security*, Cambridge University Press (pp 193-228).

⁹² JOHNSON Joséphine, 08/02/2017, art.cit.

3. Organigramme

3.1. Structure des Forces Armées de Côte d'Ivoire

En vertu de la Constitution ivoirienne, le président de la République de Côte d'Ivoire est le chef suprême des armées.⁹³

Les FACI comprennent des organismes interarmées et quatre composantes principales⁹⁴ :

- Forces terrestres, dépendant du ministère de la Défense
- Forces navales, dépendant du ministère de la Défense et commandés par le contre-amiral Djakaridja Konaté⁹⁵
- Forces aériennes, dépendant du ministère de la Défense
- Gendarmerie, rattachée pour emploi au ministère de l'Intérieur, mais qui garde son statut de force de police militaire et qui est soumise pour l'exécution des missions militaires et de sécurisation rurale au ministère de la Défense.⁹⁶

A côté de ces quatre corps, il y a :

- Garde républicaine (GR) : dépendant du cabinet militaire de la Présidence⁹⁷ ;
- Police nationale (dépendant du ministère de l'Intérieur)⁹⁸ ;
- Police forestière (dépendant du ministère de l'Environnement).⁹⁹

3.2. Liste des personnels militaires par corps et bataillons¹⁰⁰

3.2.1. Etat-major des armées

- Chef d'Etat-major général des armées, Général de Division, TOURÉ Sékou
- Chef d'Etat-major général adjoint des armées, Général de Brigade DOUMBIA Lassina
- Chef d'Etat-major de l'armée de terre, Général de Brigade, KOUAMÉ N'Dri Sébastien
- Sous-chef d'Etat-major de l'armée de terre, le Colonel TRAORÉ Zanon Hamed
- Chef d'Etat-major de l'armée de l'air, Colonel major KOFFI N'Guessan Alfred
- Sous-chef d'Etat-major de l'armée de l'air, Colonel Major BLÉOUÉ Ehui
- Chef d'Etat-major de la marine nationale, Contre-amiral Djakaridja KONATÉ
- Sous-chef d'Etat-major de la marine nationale, Capitaine de vaisseau major, N'GUESSAN Kouamé Célestin

3.2.2. Commandement de la Gendarmerie Nationale

- Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale : Général de Brigade KOUAKOU Kouadio Nicolas

⁹³ MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : nombreux changements à la tête des grands commandements militaires », *Jeune Afrique*, 27/01/2017.

⁹⁴ DADDIEH Cyril K., *Historical Dictionary of Cote d'Ivoire (The Ivory Coast)*, Rowman & Littlefield, 09/02/2016 (3è ed.), 716 pages, (pp. 84-86).

⁹⁵ *Ivoire-Presse*, « Marine nationale / Le ministre de la défense rend visite aux marins: Soyez des marins nouveaux », 22/03/2016.

⁹⁶ *L'Inter*, 12/01/2012, art.cit.

⁹⁷ CHAMPIN Christophe, 23/05/2011, art.cit.

⁹⁸ République de Côte d'Ivoire, Loi portant programmation des forces de sécurité intérieure pour les années 2016-2020, 17/03/2017 (pp. 315-322).

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ APR-News, *Côte d'Ivoire : Nomination dans les Armées et à la Gendarmerie Nationale*, 26/01/2017 ; NAHIN C., « Après les mutineries/ Ouattara procède à des nominations dans l'armée », *Journal Officiel* n°22, 58^{ème} année, 26/01/2016 ; République de Côte d'Ivoire, 26/01/2017, *op.cit.*

- Commandant Supérieur en second de la Gendarmerie Nationale : Général de Brigade TOURE Alexandre Apalo
- Commandant de la Gendarmerie Territoriale : Colonel-Major KOUASSI Kaunan René Stanislas
- Commandant de la Gendarmerie Mobile et des Unités Spécialisées : Colonel-Major Bakari DOUMBIA
- Commandant de la 1^{ère} Légion de Gendarmerie Territoriale (Abidjan) : Colonel YEO Ousmane
- Commandant de la 1^{ère} Légion de Gendarmerie Mobile (Abidjan) : Colonel M'BAHIA Patrick Alexandre
- Commandant de la 2^{ème} Légion de Gendarmerie Territoriale (Daloa) : Lieutenant-Colonel BOLLI Degui Florent
- Commandant de la 2^{ème} Légion de Gendarmerie Mobile (Daloa) : Lieutenant-colonel KOUAKOU Edoh
- Commandant de la 3^{ème} Légion de Gendarmerie Territoriale (Bouaké) : Colonel ETTE Djadji
- Commandant de la 3^{ème} Légion de Gendarmerie Mobile (Bouaké) : Lieutenant-Colonel DIOMANDÉ DOUAGON Laye
- Commandant de la 4^{ème} Légion de Gendarmerie Territoriale (Korhogo) Colonel YAPO Yapou Denis
- Commandant de la 4^{ème} Légion de Gendarmerie Mobile (Korhogo) : Lieutenant-Colonel TANGBA Parfait
- Commandant de la 5^{ème} Légion de Gendarmerie Territoriale (San-Pedro) : Lieutenant-Colonel ASSANDE Ferdinand
- Commandant de la 6^{ème} Légion de Gendarmerie Territoriale (Yamoussoukro) : Lieutenant-Colonel AIDARA Ibrahima
- Commandant de la 6^{ème} Légion de Gendarmerie Mobile (Yamoussoukro) : Lieutenant-Colonel KONE Sounan
- Ecole de Gendarmerie d'Abidjan : Colonel BAKAYOKO Lassana
- Ecole de Gendarmerie TOROGUHE : Lieutenant-Colonel KOUAKOU Koffi Serge
- Groupement d'Intervention et de Sécurité : Lieutenant-Colonel BASSANTE Ali Badara

3.2.3. Armée de terre

L'Etat-major de l'armée de terre (EMAT) assure la direction générale et la gestion de l'ensemble des composantes (inspection, direction des ressources humaines, organisation territoriale des quatre régions militaires, etc.) qui sont placées sous le commandement du Chef d'Etat-major de l'armée de terre (CEMAT).

- Les bérets bleus - les plus nombreux – composent le génie militaire et les troupes d'infanterie ;
- Les bérets noirs : soldats rattachés à l'artillerie lourde (comme les bataillons blindés) ;
- Les bérets rouges : para-commandos (troupes aéroportées) ;
- Les bérets verts, composés des fusiliers marins commandos (FUMACO) et des soldats des eaux et forêts ;
- Les bérets marrons : le Groupement des forces spéciales.¹⁰¹

Première région militaire Abidjan

- Commandant, Colonel major FLAN Divagbeu
- Commandant en second, Lieutenant-Colonel, FOFANA Niorofoutchè

¹⁰¹ SOUAGA Adam's Régis, La population découvre les nouvelles tenues, *Lebanco.net*, 07/08/2012 ; *L'Infodrome*, « Gendarmes, policiers et militaires ivoiriens : qui porte quoi ? », 09/10/2012.

Deuxième région militaire, Daloa

- Commandant, Colonel BEN ALI Justin
- Commandant en second, Lieutenant-Colonel, FOFIÉ Kouakou Martin

Troisième région militaire, Bouaké

- Commandant, Colonel KOUAMÉ N'Goran Léon
- Commandant en second, Colonel DOUA Michel

Quatrième région militaire, Korhogo

- Commandant, Colonel major, Zoumana DIARRASSOUBA
- Commandant en second, Colonel CISSÉ Mamadou Dassira

Bataillon de commandement de soutien

- Commandant, Lieutenant-Colonel, KONÉ Gaoussou
- Commandant en second, chef de Bataillon, YOMAN N'Cho Michel

Garde républicaine

- Commandant, Lieutenant-Colonel, OUATTARA Issiaka
- Commandant en second, Lieutenant-Colonel Idriss COULIBALY

Groupement ministériel des moyens généraux

- Commandant, Colonel BOBLÉ Lambert
- Commandant en second, Lieutenant-Colonel, YAO Koffi Aimé

Groupement des sapeurs-pompiers militaires

- Commandant, Colonel SAKO Issa
- Commandant en second, Lieutenant-colonel, KONÉ Naklan

Groupement de sécurité du Président de la république (GSPR)

- Commandant, Général de Division, Vagondo DIOMANDÉ
- Commandant second, Lieutenant-colonel, Ibrahima GON COULIBALY

École des forces armées

- Commandant, Colonel OUASSÉANAN Jean-Hubert
- Commandant en second, Lieutenant-Colonel AKA Germain

Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active

- Commandant : Lieutenant-Colonel KOUASSI Bi Vigoné Eustache
- Commandant en second : Chef de Bataillon NEBOUT Antoine Roger

Ecole Militaire Préparatoire de Bingerville

- Commandant : Lieutenant-Colonel TCHOUME Hervé
- Commandant en second : Chef de Bataillon DANHO Josué Parfait

Centre d'Instruction pour la Formation Initiale des Militaires du Rang

- Commandant : Lieutenant-Colonel KOUAKOU Konan René
- Commandant en second : Capitaine KONATÉ N'golo Soumaila

1^{er} Bataillon de Commandos et de Parachutistes

- Commandant : Lieutenant-Colonel CHERIF Ousmane
- Commandant en second : Lieutenant-Colonel ATSIN Aké Thierry Marc

1^{er} Bataillon Blindé

- Commandant : Chef d'Escadron GUEFFIE Pacôme Alban
- Commandant en second : Capitaine N'DRIN Bandama

1^{er} Bataillon du Génie

- Commandant : Lieutenant-Colonel DOUMBIA Brahima
- Commandant en second : Chef de bataillon OKOU ATSIN Henry

2^{ème} Bataillon d'Infanterie

- Commandant : Lieutenant-Colonel KAKOU Hubert
- Commandant en second : Lieutenant-Colonel FODIO Kouadio

3^{ème} Bataillon d'Infanterie

- Commandant : Lieutenant-Colonel TOURÉ Hervé
- Commandant en second : Lieutenant-Colonel YAO Koffi Jacques

4^{ème} Bataillon d'Infanterie

- Commandant : Lieutenant-Colonel TRAORÉ Dramane
- Commandant en second : Chef de Bataillon SEAHET DE Gouhouo Rolland

Bataillon d'Artillerie Sol-Air

- Commandant : Lieutenant-Colonel BES Arthur
- Commandant en second : Chef d'Escadron EPOUKOU YAPI Nazaire

Bataillon d'Artillerie Sol-Sol

- Commandant : Chef d'Escadron HOBBAH Koffi Eric
- Commandant en second : Chef d'Escadron SADIA Gba Yéréman

Bataillon de Sécurisation de l'Est

- Commandant : Lieutenant-Colonel OUATTARA Morou
- Commandant en second : Chef de Bataillon GUIBRO Nicolas

Bataillon de Sécurisation de l'Ouest

- Commandant : Lieutenant-Colonel FOFANA Losséni
- Commandant en second : Chef de Bataillon AMONCHI Démonsthène

Bataillon de Sécurisation du Sud-Ouest

- Commandant : Lieutenant-Colonel DRAMANE Soro
- Commandant en second : Chef de Bataillon CAMARA Tiègbè

Bataillon de Sécurisation du Nord-Ouest

- Commandant : Lieutenant-Colonel KOUAKOU Kouamé
- Commandant en second : Commandant SOA Valery

Unité de Commandement et de Soutien

- Commandant : Lieutenant-Colonel KONÉ Zakaria
- Commandant en second : Capitaine AKE Obrou Marius

3.2.4. Armée de l'Air

Base Aérienne d'Abidjan

- Commandant : Colonel TOURÉ Fama
- Commandant en second : Colonel ODJE Saga Etienne

Base Aérienne de Bouaké

- Commandant : Colonel KOUAO N'Guetta Julien
- Commandant en second : Colonel GAMBY-SAKHO Boubacar

Fusiliers Commandos de l'Air

- Commandant : Commandant BOUADI YAO Grégoire
- Commandant en second : Capitaine Ben Ibrahima BA

3.2.5. Marine Nationale

Bâtiment « Emergence »

- Commandant : Capitaine de Corvette DADIE Vallès
- Commandant en second : Lieutenant de Vaisseau ALLO Cédric Mathieu

Bâtiment « Le Bouclier »

- Commandant : Lieutenant de Vaisseau GUIE Ghislain
- Commandant en second : Enseigne de Vaisseau de Première Classe KONE Kahafolodji

Bâtiment « Capitaine de frégate Sekongo »

- Commandant : Lieutenant de Vaisseau COULIBALY Kati Franck
- Commandant en second : Enseigne de Vaisseau de Première Classe KOUAKOU Djaiblon

Base navale d'Abidjan

- Commandant : Capitaine de Frégate ESSIGAN Ahico Gilles
- Commandant en second : Enseigne de Vaisseau de Première Classe KONÉ Manga

Base navale de San Pedro

- Commandant : Lieutenant de Vaisseau Eddie MINDI
- Commandant en second : Enseigne de Vaisseau de Première Classe COULIBALY Mamadou

Base navale d'Adiaké

- Commandant : Capitaine de Corvette EHUI Gnamien
- Commandant en second : Enseigne de Vaisseau de Première Classe KOULAGNAN Kimoutemon

Fusiliers marins commando

- Commandant : Capitaine de Frégate PALE Djami
- Commandant en second : Lieutenant de Vaisseau SOUMIA Guy

3.2.6. Commandement des Forces Spéciales

- Commandant : Général de Brigade DOUMBIA Lassina

Bibliographie

(Sites web consultés en septembre 2017)

Documents OFPRA

OFPRA, *Rapport de mission en République de Côte d'Ivoire, du 26 novembre au 7 décembre 2012*, mai 2013.

https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_de_mission_en_cote_divoire_2012.pdf

Documentation officielle ivoirienne

République de Côte d'Ivoire, *Loi portant programmation des forces de sécurité intérieure pour les années 2016-2020*, 17/03/2017 (pp. 315-322). <http://ekladata.com/f3J-dWcpbkqLiEX5NQ07k1bbEiY.pdf>

République de Côte d'Ivoire, *Communiqué de la Présidence de la République*, 26/01/2017. http://apr-news.fr/sites/default/files/document-PDF/337706996-communique-de-la-presidence-de-la-republique_1.pdf

Centre d'Information et de communication de l'Assemblée nationale (CICAN), « Réforme de l'armée - La loi de programmation militaire 2016-2020 votée », *Site officiel du parlement de la République de Côte d'Ivoire*, 04/01/2016. <http://www.assnat.ci/assembleenationale/?la-loi-de-programmation-militaire-2016-2020-votee>

République de Côte d'Ivoire, « Conseil National de Sécurité, Réforme du secteur de la sécurité, Stratégie nationale », avril 2014, p. 12-13.

République de Côte d'Ivoire, « Décret n° 2012-786 du 8 août 2012 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil national de Sécurité, en abrégé C.N.S ».

République de Côte d'Ivoire, « Cérémonie de mise en place des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) par le Président de la République », *Abidjan.Net*, 17/03/2011. <http://news.abidjan.net/h/394518.html>

Douanes de Côte d'Ivoire (site officiel), *présentation, effectif*, sd. http://www.douanes.ci/?page=Infos.Presentation.present_douanes_effectif&rub=present_douanes_effectif&typrub=srub

Documentation officielle française

Ministère français de la Défense, « Côte d'Ivoire : visite du COMFOR des FFCI à l'école de formation des officiers des armées ivoiriennes », 18/02/2015.

<http://www.defense.gouv.fr/ema/forces-prepositionnees/cote-d-ivoire/actualites/cote-d-ivoire-visite-du-comfor-des-ffci-a-l-ecole-de-formation-des-officiers-des-armees-ivoiriennes>

Ouvrages

DADDIEH Cyril K., *Historical Dictionary of Cote d'Ivoire (The Ivory Coast)*, Rowman & Littlefield, 09/02/2016 (3^e ed.), 716 pages, (pp. 84-86).

VARENNE Leslie, *Abobo-la-guerre : Côte d'Ivoire : terrain de jeu de la France et de l'ONU*, Fayard/Mille et une nuits, 22/02/2012, (288 pages).

BRYDEN Alan, *Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest francophone : bilan et perspectives*, LIT Verlag Münster, 2011, 285 pages (p.95).

Rapports

Assemblée Nationale (France), *Rapport d'information de Mme Seybah Dagoma sur la Côte d'Ivoire*, n°4481, 15/02/2017. <http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/rap-info/i4481/%28index%29/rapports-information>

ONU, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, *Rapport de mi-mandat*, 17/04/2013. <https://www.reseau-rafal.org/sites/reseau-rafal.org/files/document/externes/rapport%20experts%20CI%20170413.pdf> / <http://www.ivoirebusiness.net/articles/scandale-traffic-des-armes-en-plein-embargo-compaor%3%A9-livre-des-armes-%3%A0-ouattara-ils-sont>

ONU, *Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria établi en application de l'alinéa f) du paragraphe 5 de la résolution 2025 (2011) du Conseil de sécurité*, 04/12/2012. https://digitallibrary.un.org/record/739594/files/S_2012_901-FR.pdf

Small Arms Survey, Geneva, *Reforming the Ranks: Public Security in a Divided Côte d'Ivoire*. In *Small Arms Survey 2011: States of Security*, Cambridge University Press (pp 193-228). <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/A-Yearbook/2011/en/Small-Arms-Survey-2011-Chapter-07-EN.pdf>

ONU, Conseil des droits de l'Homme, *Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire*, 08/06/11. http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/17session/A.HRC.17.48_Extract_fr.pdf

ONU, *Situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, Rapport n°6*, mai à août 2006. <http://www.ohchr.org/Documents/Countries/CI/rapport6.pdf>

Human Rights Watch (HRW), « Un pays au bord du gouffre. La précarité des droits humains et de la protection civile en Côte d'Ivoire », mai 2005 Vol. 17, No. 6(A). <https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/cdi0505fr.pdf>

Think-Tank

CLÉMENT-BOLLÉE Bruno, « Retour d'expérience », Intervention à l'Institut français des relations internationales (IFRI), 28/09/2016.

LEBŒUF Aline, « La réforme du secteur de sécurité à l'ivoirienne », IFRI, programme Afrique subsaharienne, mars 2016. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/etude_progafsub_leboeuf_ok.pdf

MEMIER Marc, *Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'ouest*, Gorée Institute, Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (SIDA), 2012, (233 pages) - pp. 19-40. https://www.grip.org/sites/grip.org/files/LIVRES_DU_GRIP/LIVRES_GRIP/Syst%C3%A8me%20de%20conflits%20et%20enjeux%20s%C3%A9curitaire%20en%20Afrique%20de%20l%27Ouest%20%28livre%20Gore%29.pdf

ONG

Human Rights Watch (HRW), Côte d'Ivoire : Des promotions au sein de l'armée effectuées au mépris des victimes d'exactions. Le président Ouattara n'honore pas sa promesse d'instaurer une justice impartiale, 05/08/2011. <https://www.hrw.org/fr/news/2011/08/05/cote-divoire-des-promotions-au-sein-de-larmee-effectuees-au-mepris-des-victimes>

Articles scientifiques

CHELPI-DEN HAMER Magali, « Les tribulations du dispositif DDR en Côte d'Ivoire (2003-2015) », Hérodote, Revue de géographie et de géopolitique, Elsevier Masson/La Découverte, 2015. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2015-3-p-200.htm>

FOFANA Moussa, « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Comment une rébellion devient républicaine », *Politique africaine*, vol. 122, n°2, 2011, pp. 161-178. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2011-2-page-161.htm>

Médias

AIP, « Côte d'Ivoire : Près de 5000 éléments des FACI bientôt sensibilisés sur les violences sexuelles liées aux conflits », 06/09/2017. <http://aip.ci/cote-divoire-pres-de-5000-elements-des-faci-bientot-sensibilises-sur-les-violences-sexuelles-liees-aux-conflits/>

Jeune Afrique, « Côte d'Ivoire-France : comment s'est déroulée la deuxième rencontre Ouattara-Macron à l'Élysée », 05/09/2017. <http://www.jeuneafrique.com/mag/471184/politique/cote-divoire-france-comment-sest-deroulee-la-deuxieme-rencontre-ouattara-macron-a-lelysee/>

APA, « Défense : les 9 priorités d'Hamed Bakayoko pour donner "une nouvelle image" à l'armée ivoirienne », *Abidjan.Net*, 31/08/2017. <http://news.abidjan.net/h/621489.html>

AIP, « Des éléments FACI formés au respect de l'Etat de droit et du code d'éthique et de déontologie militaire », *Abidjan.Net*, 29/08/2017, <http://news.abidjan.net/h/621396.html>

KOUASSI Charles, « Bakayoko déploie les « solutions Ouattara » pour l'armée et la gendarmerie », *AfrikiPress*, 06/08/2017. <http://www.afrikipresse.fr/politique/bakayoko-deploie-les-solutions-ouattara-pour-l-armee-et-la-gendarmerie-cote-d-ivoire>

MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : Hamed Bakayoko nommé ministre de la Défense », *Jeune Afrique*, 19/07/2017. <http://www.jeuneafrique.com/458730/politique/cote-divoire-hamed-bakayoko-nomme-ministre-de-defense/>

ATCHA Emmanuel, « Côte d'Ivoire : top départ (ou presque) pour les travaux du métro d'Abidjan », *La Tribune*, 17/07/2017.

<http://afrique.latribune.fr/finances/investissement/2017-07-17/cote-d-ivoire-top-depart-ou-presque-pour-les-travaux-du-metro-d-abidjan-744221.html>

CHANDA Tirthankar, « Départ de l'Onuci : treize ans de difficile maintien de la paix en Côte d'Ivoire », RFI, 30/06/2017. <http://www.rfi.fr/afrique/20170630-clap-fin-onuci-13-ans-maintien-paix-difficile-cote-ivoire-gbagbo-ouattara-crise>

Jeune Afrique, « France-Côte d'Ivoire : ce que Macron et Ouattara se sont dit », 19/06/2017. <http://www.jeuneafrique.com/mag/448711/politique/france-cote-divoire-macron-ouattara-se-dit/>

POLICHINELLE Rufus, « Côte d'Ivoire : L'affaire des 8400 soldats mutins n'est pas encore réglée », *Afrique-sur-7*, 19/06/2017. <http://www.afrique-sur7.fr/57645/cote-divoire-laffaire-des-8400-soldats-mutins-nest-pas-encore-reglee/>

SYLVESTRE-TREINER Anna, « Côte d'Ivoire : l'affaire de trop pour Guillaume Soro ? », *Jeune Afrique*, 12/06/2017. <http://www.jeuneafrique.com/mag/444831/politique/cote-divoire-laffaire-de-guillaume-soro/>

Africa Intelligence, « Côte d'Ivoire : Le DDR, victime de la rivalité franco-américaine », *La Lettre du Continent* n°754, 31/05/2017. <https://www.africaintelligence.fr/lc-/premier-cercle/2017/05/31/le-ddr-victime-de-la-rivalite-franco-americaine,108247548-art>

BOISBOUVIER Christophe, « Les vérités d'un ancien général français sur la crise de l'armée ivoirienne », RFI, 25/05/2017. <http://www.rfi.fr/emission/20170525-general-clement-bolle-probleme-cohesion-sein-armee-ivoirienne>

RFI, « Côte d'Ivoire : une armée hétéroclite qui suscite la défiance dans le pays », 20/05/2017. <http://www.rfi.fr/afrique/20170520-cote-ivoire-une-armee-heteroclite-suscite-defiance-le-pays>

CROS Marie-France, « Côte-d'Ivoire : Une solution aux mutineries ? », *La Libre Belgique*, 16/05/2017. <https://afrique.lalibre.be/3225/cote-divoire-une-solution-aux-mutineries/>

OTNIEL Ehouman Brou, « Côte d'Ivoire : Les ex combattants de la Cellule 39 se signalent à Gagnoa – "La limite de notre patience est arrivée" », EventNews.TV, 05/2017. <https://www.eventnewstv.tv/cote-divoire-les-ex-combattants-de-la-cellule-39-se-signalent-a-gagnoa-la-limite-de-notre-patience-est-arrivee>

DOSSO Bintou, « Côte d'Ivoire/ Nomination dans l'armée ivoirienne 2017 », *MoacInter*, 24/03/2017.

http://www.moacinter.com/index.php?option=com_k2&view=item&id=4043%3Acote-d-ivoire-nomination-dans-l-armee-ivoirienne-2017-voici-la-liste-complete-90-de-djoula&Itemid=179

RFI, « Côte d'Ivoire : un an après l'attentat de Grand-Bassam, où en est l'enquête? », 13/03/2017. <http://www.rfi.fr/afrique/20170313-cote-ivoire-an-apres-attentat-grand-bassam-est-enquete>

Abidjan.net, « Force Navale de Côte d'Ivoire : Compagnie Fumaco - Le commandant Palé Djiamy prend les commandes », 04/03/2017. <http://news.abidjan.net/h/610875.html>

Africa Intelligence, « Lassina Doumbia, l'homme des missions sensibles », *La Lettre du Continent* n°748, 01/03/2017. <https://www.africaintelligence.fr/LC-/hommes-de-pouvoir/2017/03/01/lassina-doumbia-l-homme-des-missions-sensibles,108214073-ART>

NIAKATÉ Haby, « Wattao l'insubmersible », *Jeune Afrique*, 20/02/2017. <http://www.jeuneafrique.com/mag/402643/politique/cote-divoire-wattao-linsubmersible/>

MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : nombreux changements à la tête des grands commandements militaires », *Jeune Afrique*, 27/01/2017. <http://www.jeuneafrique.com/397953/politique/cote-divoire-nombreux-changements-a-tete-grands-commandements-militaires/>

JOHNSON Joséphine, « Côte d'Ivoire – Mutinerie : ce qu'il faut retenir en trois questions », *Le Point*, 08/02/2017. http://afrique.lepoint.fr/actualites/cote-d-ivoire-mutinerie-ce-qu-il-faut-retenir-en-trois-questions-08-02-2017-2103340_2365.php

COULIBALY Jean-Claude, « Côte d'Ivoire : Loi de programmation militaire - Les enjeux et les objectifs d'une réforme », *Le Patriote*, 27/01/2017. <http://fr.allafrica.com/stories/201701270296.html>

APR-News, *Côte d'Ivoire : Nomination dans les Armées et à la Gendarmerie Nationale*, 26/01/2017. <http://apr-news.fr/fr/actualites/cote-divoire-nomination-dans-les-armees-et-la-gendarmerie-nationale>

NIAKATE Haby et DUHEM Vincent, « Côte d'Ivoire : le malaise des militaires, "conséquence d'un déficit de commandement et d'autorité" », *Jeune Afrique*, 23/01/2017. <http://www.jeuneafrique.com/mag/392686/politique/cote-divoire-malaise-militaires-consequence-dun-deficit-de-commandement-dautorite/>

SAHO, « Côte d'Ivoire : Satisfaction des revendications des soldats mutins - L'effet domino en marche », *Le Pays*, 17/01/2017. <http://fr.allafrica.com/stories/201701180340.html>

APA, « Côte d'Ivoire - Limogé de la tête des Forces armées (FACI) : Ce que le Gal Soumaila Bakayoko a dit avant son départ », *AbidjanTV.net*, 12/01/2017. <http://abidjantv.net/actualites/cote-divoire-limoge-de-la-tete-des-forces-armees-faci-ce-que-le-gal-soumaila-bakayoko-a-dit-avant-son-depart/>

FRENK Carine, *C. Bouquet : Alassane Ouattara "se préserve d'une instabilité constitutionnelle"*, RFI, Invité Afrique, 11/01/2017. <http://www.rfi.fr/emission/20170111-cote-ivoire-ouattara-mutinerie-soro-christian-bouquet-universite-bordeaux>

AFP, « Des militaires en révolte ont pris le contrôle de Bouaké, en Côte d'Ivoire », *La Croix*, 07/01/2017. <http://www.la-croix.com/Monde/Des-militaires-revolte-pris-contrôle-Bouake-Cote-d'Ivoire-2017-01-07-1200815436>

TOURÉ Serge, « Scandale/ Etat-Major des Armées : Limogé, le Général Soumaila Bakayoko refuse de partir », *Ivoire Business*, 23/12/2016. <http://www.ivoirebusiness.net/articles/scandale-etat-major-des-arm%C3%A9es-limog%C3%A9-le-g%C3%A9n%C3%A9ral-souma%C3%AFla-bakayoko-refuse-de-partir>

KOUAKOU Kouamé L.-Ph. Arnaud, « Côte d'Ivoire : Les FRCI rebaptisées FACI », *Burkina 24*, 16/11/2016. <https://burkina24.com/2016/11/16/cote-divoire-les-frci-rebaptisees-faci/>

Saxum, « Côte d'Ivoire : Après cinq années d'existence, les FRCI deviennent les FACI », Koaci, 14/11/2016. <http://koaci.com/cote-divoire-apres-cinq-annees-dexistence-frci-deviennent-faci-103766.html>

SANTA Yerim, « Côte d'Ivoire : Sécurité du président Ouattara : Cherif Ousmane numéro 2 du Gspr mis très à l'écart », *Ivoirematin*, 13/10/2016. <http://abidjantv.net/actualites/cote-divoire-securite-presidentielle-cherif-ousmane-numero-2-du-gspr-mis-tres-a-lecart/>

DUBRUELIH Camille, « Un témoin sous protection spéciale parle du GSPR », *Ivoire Justice*, 07/09/2016. <https://ivoirejustice.net/article/un-temoin-sous-protection-speciale-parle-du-gspr>

Africa Intelligence, « La sécurité présidentielle recrute », *La Lettre du Continent n°736*, 07/09/2016. <https://www.africaintelligence.fr/search?sqs=Ikdyb3VwZW1lbnQgZGUgc8OpY3VyaXTDqSBkZSBsYSBwcsOpc2IkZW5jZSBkZSBsYSBSw6lwdWJsaXF1ZSI1>

La république vue d'en haut, « FRCI, départ nouveau, Ivoirien nouveau : ces expressions ivoiriennes qui font réfléchir », *Mondoblog*, 09/06/2016. <http://revedehaut.mondoblog.org/2016/06/09/frci-depart-nouveau-ivoirien-nouveau-ces-expressions-ivoiriennes-qui-font-reflechir/>

Ivoire-Press, « Marine nationale / Le ministre de la défense rend visite aux marins : Soyez des marins nouveaux », 22/03/2016. <http://news.abidjan.net/h/586793.html>

FOURT Olivier, « Qui est intervenu à Grand-Bassam? Le récit de l'assaut », RFI, 15/03/2016. <http://www.rfi.fr/afrique/20160315-cote-ivoire-grand-bassam-exclusif-assaut-forces-speciales-aqmi>

ADELE Alexis, « Qui sont les 300 prisonniers politiques de Côte d'Ivoire? », *Le Monde*, 28/01/2016. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/28/qui-sont-les-300-prisonniers-politiques-de-cote-d-ivoire_4855296_3212.html

NAHIN C., « Après les mutineries/ Ouattara procède à des nominations dans l'armée », *Journal Officiel n°22*, 58^{ème} année, 26/01/2016. http://www.imatin.net/article/fait-divers/article/politique/apres-les-mutineries-ouattara-procede-a-des-nominations-dans-l-armee_51674_1485463600.html

Abidjan.Net, « Ministère de la Défense : Alain-Richard Donwahi aux commandes », 15/01/2016. <http://news.abidjan.net/h/579060.html>

DJEDJED Cyrille, « Côte d'Ivoire. Défense et sécurité : Les effectifs de l'armée bientôt réduits. Voici ce que prépare Ouattara », *L'Inter*, 05/01/2016. <http://abidjantv.net/actualites/cote-divoire-defense-et-securite-les-effectifs-de-larmee-bientot-reduitsvoici-ce-que-prepare-ouattara/>

DEPAGNE Rinaldo, « Côte d'Ivoire : une stabilisation en trompe-l'œil », *Jeune Afrique*, 22/10/2015. <http://www.jeuneafrique.com/273773/politique/cote-divoire-une-stabilisation-en-trompe-loeil/>

Jeune Afrique, « Côte d'Ivoire : déploiement des forces spéciales », 22/09/2015. <http://www.jeuneafrique.com/mag/253193/politique/cote-divoire-deploiement-des-forces-speciales/>

OUATTARA Ouakaltio, « Côte d'Ivoire : Défense - Un centre interarmées de formation initiale militaire créé », *Fratmat Abidjan*, 24/07/2015. <https://www.fratmat.info/index.php/nos-unes/d%C3%A9fense-un-centre-interarm%C3%A9es-de-formation-initiale-militaire-cr%C3%A9>

Africa Intelligence, « L'armée, Talon d'Achille du régime Ouattara », *La Lettre du Continent* n°695, 03/12/2014. <https://www.africaintelligence.fr/LC-/premier-cercle/2014/12/03/l-armee-talon-d-achille-du-regime-ouattara,108050856-EVE>

Africa Intelligence, « ADO exile les comzones façon puzzle », *La Lettre du Continent* n°689, 10/09/2014. <https://www.africaintelligence.fr/LC-/premier-cercle/2014/09/10/ado-exile-les-comzones-facon-puzzle,108037354-ART>

Jeune Afrique, « Côte d'Ivoire : Wattao éloigné en douceur au Maroc », 03/09/2014. <http://www.jeuneafrique.com/45363/politique/c-te-d-ivoire-wattao-loign-en-douceur-au-maroc/>

AFP, « Côte d'Ivoire : l'ONU veut la fin de l'impunité des dozos, chasseurs traditionnels, accusés de meurtres », 06/12/2013. <http://news.abidjan.net/h/481730.html>

BAHI K., « Sécurité présidentielle : Ouattara change son aide de camp », *Nord-Sud*, 07/11/2013. <http://www.lebabi.net/actualite/securite-presidentielle-ouattara-change-son-aide-de-camp-5378.html>

Jeune Afrique, « Côte d'Ivoire : comzone un jour, comzone toujours », 25/09/2013. <http://www.jeuneafrique.com/136135/politique/c-te-d-ivoire-comzone-un-jour-comzone-toujours/>

Africa Intelligence, « Guillaume Soro, du battle dress au complet veston », *Lettre du continent*, 18/06/2013. <https://www.africaintelligence.fr/LC-/insiders/cote-d-ivoire/2013/06/18/guillaume-soro-du-battle-dress-au-complet-veston/107964904-BE1>

DUHEM Vincent, « Les ex-"comzones" règnent-ils sur la Côte d'Ivoire ? », *Jeune Afrique*, 29/04/2013. <http://www.jeuneafrique.com/171063/politique/les-ex-comzones-r-gnent-ils-sur-la-c-te-d-ivoire/>

RFI, « Des trafics illégaux prospèrent en Côte d'Ivoire, selon l'ONU », 25/04/2014. <http://www.rfi.fr/afrique/20140425-trafics-illegaux-prosperent-cote-ivoire-diamants-armes-frci-ouattara>

KONÉ Gérard, « Police militaire, CCDO, DST, Forces spéciales...: La Gestapo de Ouattara en action », *Le Nouveau Courrier* n°754, 19/03/2013. http://www.civox.net/Police-militaire-CCDO-DST-Forces-speciales-La-Gestapo-de-Ouattara-en-action_a2422.html

MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : avec le CCDO, la sécurité d'Abidjan se militarise », *Jeune Afrique*, 12/03/2013. <http://www.jeuneafrique.com/171838/politique/c-te-d-ivoire-avec-le-ccdo-la-s-curit-d-abidjan-se-militarise/>

KODJO Richard, (secrétaire général et porte-parole par intérim du FPI), « Annulation du Sit-in de la JFpi et à l'instrumentalisation politique de l'Onuci par le régime Ouattara : le FPI condamne avec fermeté », *Notre Voie*, 09/10/2012. <http://news.abidjan.net/h/442520.html>

L'Infodrome, « Gendarmes, policiers et militaires ivoiriens : qui porte quoi ? », 09/10/2012, <http://www.linfodrome.com/vie-politique/5010-gendarmes-policiers-et-militaires-ivoiriens--qui-porte-quoi->

CESSOU Sabine, « Pourquoi la guerre reprend en Côte d'Ivoire », *Slate Afrique*, 19/08/2012. <http://www.slateafrique.com/93037/pourquoi-la-guerre-reprend-en-cote-divoire-ouattara-gbagbo>

SOUAGA Adam's Régis, La population découvre les nouvelles tenues, *Lebanco.net*, 07/08/2012. <http://lebanco.net/banconet/bco14000.htm>

Africa Intelligence, « ADO livre bataille au désordre militaire », *La Lettre du Continent n° 639*, 12/07/2012. <https://www.africaintelligence.fr/LC-/premier-cercle/2012/07/12/ado-livre-bataille-au-desordre-militaire,104310269-ART>

MONNIER Olivier, « Des raids déstabilisent l'ouest de la Côte d'Ivoire », *La Croix*, 13/06/2012. <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Des-raids-destabilisent-l-ouest-de-la-Cote-d-Ivoire-EP-2012-06-13-818203>

AFP, « 7 Casques bleus tués en Côte d'Ivoire », *Le Figaro*, 08/06/2012. <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/06/08/97001-20120608FILWWW00808-7-casques-bleus-tues-en-cote-d-ivoire.php>

PIGEAUD Fanny, « Côte d'Ivoire : la réconciliation corrompue », *Libération*, 29/05/2012. http://www.liberation.fr/planete/2012/05/29/cote-d-ivoire-la-reconciliation-corrompue_822254

L'Inter, « Assainissement de l'armée / sécurisation : Tout sur la Police Militaire ; Les grosses difficultés du Cdt Koné Zackaria », 12/01/2012. <http://news.abidjan.net/h/422498.html>

NAUDÉ Pierre-François, « Côte d'Ivoire : l'ex-commandant du Cecos, Guiai Bi Poin mis en liberté conditionnelle », *Jeune Afrique*, 28/12/2011. <http://www.jeuneafrique.com/177955/politique/c-te-d-ivoire-l-ex-commandant-du-cecos-guai-bi-poin-mis-en-libert-conditionnelle/>

Xinhua, « Alassane Ouattara créé une unité des Forces Spéciales », 05/08/2011 http://www.ladepechedabidjan.info/Alassane-Ouattara-cree-une-unite-des-Forces-Speciales_a3961.html

DE PARÉ Bosco, « Trafic de diamant / Epinglé par les Etats-Unis : Un proche du commandant Vétcho fait des précisions », *L'intelligent d'Abidjan*, 25/06/2011. <http://news.abidjan.net/h/402576.html>

Europe 1, « Côte d'Ivoire : une crise politique devenue militaire », 27/05/2011. <http://www.europe1.fr/international/cote-d-ivoire-une-crise-politique-devenue-militaire-480751>

CHAMPIN Christophe, « Côte d'Ivoire : l'armée, casse-tête d'Alassane Ouattara », RFI, 23/05/2011. <http://www.rfi.fr/afrique/20110523-cote-ivoire-armee-casse-tete-alassane-ouattara-0>

VAMPOUILLE Thomas, « Alassane Ouattara proclamé président de la Côte d'Ivoire », *Le Figaro*, 05/05/2011. <http://www.lefigaro.fr/international/2011/05/05/01003-20110505ARTFIG00677-alassane-ouattara-proclame-president-de-la-cote-d-ivoire.php>

Connection ivoirienne, « Yamoussoukro – Les "Fusiliers Marins Commandos" (FUMACO) grognent », 14/03/2011. <http://www.connectionivoirienne.net/52002/les-fusiliers-marins-commandos-fumaco-grognent>

LEWIS David et COCKS Tim, "Ivory Coast poll winner named, army seals borders", *Reuters*, 02/12/2010.

<https://af.reuters.com/article/worldNews/idAFTRE6B13FN20101202>

L'Inter, « Déstabilisation de la Côte d'Ivoire - Gbagbo aux militaires : "Si je tombe, vous tombez aussi..." - A propos de la date des élections : "J'ai été trompé..." », *Abidjan.Net*, 09/08/2010. <http://abidjan.net/avantgo/actualites/article.asp?ID=371946>

MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : Un pays, deux armées », *Jeune Afrique*, 30/08/2009. <http://www.jeuneafrique.com/201416/politique/un-pays-deux-arm-es/>

HOFNUNG Thomas, « Les dozos, arme secrète des rebelles ivoiriens », *Libération*, 25/08/2005. http://www.liberation.fr/planete/2005/08/25/les-dozos-arme-secrete-des-rebelles-ivoiriens_530161

Blogs

DIAWARA Laurent, *Côte d'Ivoire : la nécessaire réforme de l'armée est en marche*, Global Voices, 17/02/2017. <https://fr.globalvoices.org/2017/02/17/206949/>

BAYLE Thalia, « L'Afrique en 2017: La Côte d'Ivoire fragilisée (1) », *Mondafrique*, 23/01/2017. <https://mondafrique.com/serie-lafrique-2017-cote-divoire-geant-bien-fragile-1/>